



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEGUILLAC DE L'AUCHE**

L'An deux mil vingt-six, le 15 avril 2026 à 16 heures, le Conseil municipal de la Commune de LEGUILLAC DE L'AUCHE dûment convoqué par le Maire, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Régis BATAILLER, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 14 avril 2026.

*Conseillers en exercice : 15 – Présents : – Votants :*

Présents : Régis BATAILLER, Carole SOUQUE, Laurent DRUAIS, Océane MIGNATON BATAILLER, Yannick BRUNET, Juliette PETEUIL, Cédric MONTAGUT, Françoise PETEUIL, Frédéric DEBRIEL, Siméon PIERRE, Gisèle BOURCIER, Saskia VANDEURSEN, Georges ROCHARD, Mireille FOURNIGAULT, Bernard GUICHARD.

Absents excusés :

Absents non excusés :

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

donne pouvoir à

*a été nommée secrétaire de séance.*

**N° d'ordre : 17-2026**

**OBJET : ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°16-2026 DU 27 MARS  
2026 - ELECTION DES DELEGUES AUX SYNDICATS  
INTERCOMMUNAUX**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'articles L. 2121-33,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de renouveler les délégués appelés à représenter la commune de Léguillac de L'Auche au sein de divers syndicats.

Le Conseil Municipal désigne :

<b>SYNDICATS</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (S.I.A.E.P)	Yannick BRUNET	Bernard GUICHARD
DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE (S.D.E.)	Frédéric DEBRIEL Bernard GUICHARD	Gisèle BOURCIER Laurent DRUAIS

INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE SAINT ASTIER (S.I.T.S.)	Yannick BRUNET Juliette PETEUIL	Saskia VANDEURSEN Cédric MONTAGUT
MIXTE DU BASSIN DE L'ISLE	Bernard GUICHARD	Gisèle BOURCIER

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, le mois et l'an que dessus.

Pour copie conforme en Mairie, le 15 avril 2026.

Le Maire,  
Régis BATAILLER